

No 3.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 16 FEVRIER 1921.

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 15 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De James Aiken, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, chevalier, et autres des provinces de l'Ontario et de Québec, pour une loi d'incorporation sous le nom de Association du barreau canadien,—M. *Jacobs*.

De Tom Eccles, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, époux légitime de Madeline Mary Eccles (née Squire), pour une loi de divorce d'avec ladite Madeline Eccles, son épouse,—M. *Sheard*.

De R. B. Young et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Mayo Valley Railway, Limited*,—M. *Thompson* (Yukon).

Des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, des Territoires du Nord-Ouest, demandant un amendement à leur loi d'incorporation,—M. *Mackie* (Edmonton).

Du Très Révérend Samuel P. Matheson, archevêque de Rupertsland, primat de tout le Canada, et président du Synode de l'église anglicane au Canada, et autres pour une loi les autorisant à acquérir, posséder et disposer des propriétés pour le bénéfice de ladite église, et exercer les autres pouvoirs d'une compagnie constituée en corporation,—M. *Cronyn*.

De Lancing Belmont Campbell et autres de Toronto, Ontario, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Fidelity Company of Canada*,—M. *Mowat*.

De la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*, pour une loi l'autorisant à vendre et disposer de toutes ses propriétés meubles et immeubles, avec le consentement écrit et l'approbation de la *Fidelity Trusts Company of Ontario*, et pour d'autres objets,—M. *Glass*.

De la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Géorgienne, pour une loi à l'effet de prolonger le délai pour le commencement de la construction desdits canaux qu'ils sont autorisé à construire, et aussi, prolongeant le délai pour l'achèvement et la mise en opération desdits canaux,—M. *Fripp*.